

**Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage,
taille, élagage****Affichage au pilier public***A remplir par l'administration communale*Date 11.08.2026 au 10.09.2026**Objet de la demande***A remplir par le demandeur*

Propriétaire Ville de Pully

Demandeur Parcs et promenades - Ville de Pully

Adresse Chemins des Tilleuls 3 Parcelle N° 967

Type de demande ☒ Abattage ☐ Elagage ☐ Taille

Végétation concernée ☒ Arbre isolé ☐ Haie ☐ Groupe d'arbres / bosquets

Arbre classé ☐ Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
☒ Non

Essence(s) Faux cyprès

Diamètre(s) du tronc 20 Hauteur(s) : 3.5m

Etat sanitaire Bon

Motif de l'abattage /
élagage / taille

-Modification des bordures et débitumage à proximité
du tronc.

-Remplacement de cet arbre taillé en ogive par deux
arbres en port libre plus favorable à la biodiversité
et à l'intérêt paysager du cimetière.

Propriétaire / Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom Ville de Pully Nom
Adresse Chemin de la Damataire 13
Téléphone 021/721.37.00
Adresse e-mail due@pully.ch

Entreprise mandatée pour les travaux*A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage*

Prénom Nom
Société
Adresse
Téléphone
Adresse e-mail

Compensation prévue*A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage*

Nombre d'arbre(s) 2
Essence(s) A définir
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site.

Conformément à l'article 5 du règlement communal sur les émoluments administratifs, entré en vigueur le 21 août 2025, une taxe fixe de CHF 300.00 par dossier est perçue pour le traitement des demandes d'autorisation de dérogation d'abattage.

Le présent formulaire sera affiché sur le site internet ainsi qu'au pilier public.

Documents à joindre à la demande* :

- ☐ Croquis ou le plan de l'emplacement de l'arbre actuel
☐ Photos de l'arbre actuel
☐ Croquis ou plan de(s) compensation(s)

*En cas de transmission incomplète du formulaire, celui-ci ne sera pas pris en compte

Lieu et datePully 5 août 2026**Signature**

Parcs et Promenades
Ch de la Damataire 13
1009 Pully

021 / 721 32 35
Tél. +41 21 721 37 00 - due@pully.ch
www.pully.ch